



		Scénario 1 : Tout compostage		Scénario 2 : Point d'apport volontaire + compostage		Scénario 3 : Tout PAV		
		Compostage partagé sur les collectifs	Notes	Collecte en AV sur les communes > 700 habitants	Notes	Collecte en points d'apport volontaire sur tout le territoire	Notes	AI
		Compostage individuel sur l'habitat individuel		Compostage individuel sur les communes < 700 habitants				
IMPACT FINANCIER / 40 points								
En moyenne entre 2022 et 2026								
Coût et financement *	Coût de fonctionnement / an	262 786 €	8	410 577 €	6	460 535 €	5	10
	Coût à l'habitant	6.65 €	16	10.53 €	12	11.65 €	10	20
	Coût à la tonne biodéchet	162.10 €	8	211.43 €	6	222.36 €	5	10
			32		24		20	40
IMPACT QUALITATIF / QUANTITATIF / 20 points								
Pourcentage de population couverte par le scénarii proposé	96 % en compostage		3	31 430 en PAV + 7 687 en compostage 99 % de la population	4	100 % en PAV	5	5
Réduction des tonnages d'Omr	en tonne / an	-1 141,2 tonnes entre 2019 et 2026	2	-1 650,9 tonnes entre 2019 et 2026	4	-1 799,1 tonnes entre 2019 et 2026	5	5
	en kg/hab.an	-28,9 kg/hab entre 2019 et 2026		-41,8 kg/hab entre 2019 et 2026		-45,52 kg/hab entre 2019 et 2026		
Biodéchets détournés du service de collecte	en tonne / an	1 818,72 t en 2026	5	1 228,3 t en 2026	4	1 093,3 t en 2026	2	5
	en kg/hab.an	46,02 kg/hab.an en 2026		31,1 kg/hab.an en 2026		27,7 kg/hab.an en 2026		
Biodéchets collectés	en tonne / an		0	1 100,1 t en 2026	4	1 383 t en 2026	5	5
	en kg/hab.an			27,8 kg/hab.an		35 kg/hab.an en 2026		
			10		16		17	20
ASPECTS TECHNIQUES ET SANITAIRES / 30 points								
Contraintes sanitaires	Compostage Respect des consignes au niveau des aliments autorisés pour éviter les rongeurs → grille anti-rongeur Aération du compost pour éviter les odeurs, les moucheron		4	PAV : voir case de droite Compostage individuel : voir case de gauche		Points d'apport volontaire Collecte au minimum 1 fois par semaine, éventuellement à adapter en été Rappel de l'obligation du sac kraft pour éviter les dépôts en vrac et nettoyage régulier des bacs → odeurs, asticots et moucheron	12	15
Contraintes techniques	Compostage partagé Définir les emplacements des composteurs Suivi régulier des placettes de compostage (temps / humain) Fourniture de structurant sur les placettes de compostage Utilisation du compost Pérennisation de la mobilisation des habitants sur le long terme Compostage individuel Distribution des composteurs pour atteindre 95 % de taux de couverture		4	PAV : voir case de droite Compostage individuel : voir case de gauche, mais impact moindre puisque moins de foyers concernés Elaboration grille tarifaire selon communes en compostage ou en pav	6	Définir les emplacements des abri-bacs + bacs Mobilisation de camions supplémentaires Faciliter d'élaboration d'une grille tarifaire unique	10	15
			8		15		22	30
IMPACTS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX / 10 points								
Acceptabilité des usagers	Au niveau du compostage partagé, la mobilisation et l'acceptation du site dépendront de plusieurs facteurs : - une communication régulière - une motivation forte de la part du référent qui pourra jouer le rôle d'intermédiaire, - un suivi régulier pour éviter les situations de nuisances (rongeurs, odeurs..) réhibitoires pour beaucoup d'usagers - coût à l'habitant moindre		4	PAV : voir case de droite Compostage individuel : voir case de gauche Notion de services identiques entre les habitants des différentes communes	4	La fourniture des outils de pré-collecte devrait permettre de mobiliser une grande partie de la population et sera l'occasion de procéder à une campagne de communication sur le tri à la source des biodéchets Services uniformes à l'échelle des 44 communes du SMICTOM	8	10
			4		4		8	10
TOTAL			54		59		67	100

(*) intègre l'amortissement annuel des équipements, le coût de collecte et de traitement (moyenne sur 5 ans)